



**Collège
Européen
de Cluny**
démocraties locales
& innovation

Master of Advanced Studies (MAS)

« Transitions et innovations dans les territoires en Europe »

Version du 24 juillet 2023

« Le changement climatique, l'explosion des inégalités, la chute vertigineuse de la biodiversité, l'accumulation des fragilités liées à la sophistication technologique, l'insouciance consumériste : autant de symptômes de l'impasse dans laquelle le monde est engagé.

L'urgente nécessité d'un changement de référentiel, pour la pensée et pour l'action publique concerne tous les niveaux : local, régional, national, européen et global. Elle exige de former des responsables, capables de conduire les processus d'innovation profonde en matière de gestion des « communs » et de dessiner les paysages du « post-anthropocène » »

Jean-Luc Delpuech, Président de la communauté de communes du Clunisois

Le Master of Advanced Studies (MAS) « Transitions et innovations dans les territoires en Europe » est une formation unique à la bifurcation. Elle offre à ses auditeurs l'acquisition des compétences et des connaissances nécessaires à la conduite de projets d'innovation territoriale en Europe, portant sur les « communs », dans le contexte consécutif à « l'anthropocène ».

Ce cursus est destiné à des auditeurs originaires des pays de l'Union européenne et du voisinage de l'Union, disposant d'une formation initiale de niveau master ou d'une expérience professionnelle équivalente, venant d'horizons académiques variés (droit, géographie, urbanisme, architecture, ingénierie, sciences du numérique, management, gestion publique, sciences humaines et sociales, sciences politiques, affaires européennes, sciences de l'éducation, langues, etc.).

Le cycle du Master of Advanced Studies comporte des modules conjuguant enseignement magistral et applications opérationnelles, ainsi que des travaux personnels tutorés pour une valeur totale de 60 ECTS.

A l'issue du parcours diplômant, les titulaires du Master of Advanced Studies du Collège européen de Cluny sont en mesure d'exercer des responsabilités professionnelles de haut niveau ou un mandat électif en responsabilité de chef de projet d'innovation territoriale ou encore de conduire un projet de recherche-action portant sur la gestion innovante des « communs » et des paysages en Europe, ainsi que la conduite des transformations sociétales.

1. Notions clés

Anthropocène : l'impact des activités humaines sur les écosystèmes est tel qu'il modifie les couches superficielles de la terre, l'atmosphère, le climat, la biosphère, au point de laisser des traces durables. Ce terme a été popularisé par le prix Nobel de chimie Paul Joseph Crutzen et par le biologiste Eugene Stoermer, pour désigner une nouvelle ère géologique. Ce bouleversement est tellement radical, qu'il oblige à repenser la boîte à outils conceptuels pour forger de nouveaux instruments » post-anthropocène ».

Bifurcation : Face à l'impasse climatique, à l'explosion des inégalités territoriales, à l'effondrement de la biodiversité, des personnes de tous âges choisissent de « bifurquer » vers une reconversion professionnelle, une césure dans leurs études académiques, la recherche de sens dans leur activité, la volonté de participer aux changements nécessaires de modes de vie.



Collège Européen de Cluny
démocraties locales & innovation

Communs : des biens utiles à la vie en société, non appropriables de façon privée, comme des espaces pâturés, des ressources en eau, des écosystèmes, qui sont gérés collectivement ; par extension, le terme de « communs » peut recouvrir les éléments de patrimoine non nécessairement gérés en commun, comme les paysages, le climat, des savoir-faire, des ressources naturelles non renouvelables, etc. Les travaux d'Elinor Ostrom sur les « communs » lui ont valu le prix Nobel d'économie en 2009.

Paysage : patrimoine physique et cadre de vie, résultant de l'interaction de facteurs naturels et humains, et en particulier des politiques d'aménagement.

Territoire : espace utilisé, aménagé et géré, dont la représentation par les acteurs et repose sur les dimensions spatiale, temporelle, organisationnelle et suscite un sentiment d'appartenance et de responsabilité collective, quant à sa gestion, sa préservation et son aménagement ; le tout évoluant dans le temps.

Innovation publique : nourrie de délibérations collectives et de travaux de recherche pluridisciplinaire, l'innovation publique est l'action des collectivités pour concevoir, expérimenter, mettre en œuvre et évaluer de nouvelles formes d'organisation économique, sociale et environnementale, afin de répondre à l'évolution des besoins des habitants face aux transformations de l'anthropocène.

Transformation : changements rapides des conditions de vie, liés au changement climatique, à la montée en puissance des usages numériques, aux évolutions démographiques et économiques, aux conditions sanitaires et environnementales.

Europe : les formations du Collège européen fédèrent des partenaires académiques et institutionnels de différents pays de l'Union européenne ; elles s'appuient sur des études de cas venant de plusieurs régions européennes ; la diversité des origines culturelles des auditeurs est un objectif important.

2. Programme du cursus diplômant

Le cursus diplômant comporte les 20 modules suivants enseignés sur le campus de Cluny. Les dates indiquées ci-dessous sont à confirmer.

1. Introduction aux institutions : de la commune à l'Union européenne - 24 oct. au 26 oct. 2023, avec Jean-Luc DELPEUH, Directeur de formation au Collège européen de Cluny, Président de la Communauté de Communes du Clunisois, ancien Président d'Université (3 ECTS)

Ce cours présente les institutions publiques, de l'Union Européenne à l'échelon communal, leur fonctionnement, leur articulation. Il donne un aperçu des politiques de l'Union Européenne, notamment en relation avec les Etats-membres et les collectivités territoriales. Cette introduction s'appuie sur des exemples concrets issus du terrain.

Compétences à acquérir : compréhension des notions de « compétence », de « subsidiarité », de « décentralisation », « de déconcentration ». Capacité à concevoir un projet territorial multi-échelles, maîtrise de la logique de fonctionnement fédéral.

2. Penser ensemble l'anthropocène (introduction générale) - 30 oct. au 31 oct. 2023, avec Israel BARROSO, docteur en philosophie de l'Université de Pise (3 ECTS)

Ce cours interdisciplinaire mobilise les sciences de la nature, les sciences humaines, la philosophie, la géographie, l'histoire, l'économie, pour présenter la transformation par l'activité humaine des couches superficielles de la terre et de l'atmosphère et ses enjeux. Il analyse les jeux d'acteurs et met en évidence la nécessité de politiques publiques prenant en compte les évolutions rapides nécessaires pour tenter de rétablir des conditions de vie satisfaisantes pour les générations à venir et prévenir les différents phénomènes d'effondrement. Il introduit à une bibliographie que chaque auditeur aura à étudier.

Compétences à acquérir : aptitude à analyser les enjeux d'un projet d'action publique dans le contexte général de la transition écologique (impact carbone, biodiversité, impact sur le cycle de l'eau, impact en matière de pollution et de risques).



3. Management de projets – 7 au 9 nov. 2023, avec Georges VAN BILLOEN, Professeur de management, Ancien cadre dirigeant chez Engie (3 ECTS)

Dans le contexte de mutations profondes que connaissent les territoires européens, la question managériale se trouve à la croisée de nombreux enjeux. Parmi eux, la gestion des ressources humaines, la conduite du changement, le pilotage de projets... autant de dimensions incontournables du management, qu'il faut articuler à la complexité que revêt l'animation de collectifs humains. Le module « management soutenable dans les organisations publiques » propose d'appréhender ces enjeux à partir de l'expérience d'une pluralité d'intervenants et de cas pratiques, issus d'horizons à la fois publics, privés et académiques.

Compétences à acquérir : Accompagner les changements induits par une nouvelle organisation. Mobiliser son équipe autour d'une raison d'être et d'un projet. Organiser et animer des groupes projet et des comités de pilotage. Conduire la concertation entre les partenaires. Prévenir les risques psycho-sociaux

4. Gérer l'énergie et le climat - 14 au 16 nov. 2023, avec Aline VUE, vice-présidente « Climat-Energie » de la Communauté de communes du Clunisois et Thibault HANIN, formateur en matière d'énergie et de climat (3 ECTS)

Le développement économique des deux derniers siècles a reposé sur l'usage intensif de sources fossiles d'énergie : charbon, pétrole, nucléaire. Le changement climatique impose une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre. Les énergies renouvelables (éolien, solaire, géothermie, bois, hydraulique, biométhane, etc.) présentent des potentialités et des contraintes, tant au plan technico-économique qu'à celui de leur acceptabilité. La priorité en la matière est la conjugaison de la sobriété, énergétique, de l'efficacité énergétique et la production d'énergies renouvelables. Le cours introduira aux mécanismes du changement climatique et aux temporalités correspondant aux différents scénarii d'évolution des émissions de gaz à effet de serre, pour permettre la compréhension des enjeux « climat-énergie ». Il comprendra l'analyse de projets de collectivités locales engagées dans des démarches de territoires à énergie positive.

Compétences à acquérir : aptitude à analyser et gérer les enjeux énergétiques d'un projet d'action publique : sobriété, efficacité, mix énergétique, production d'énergies renouvelables, enjeux des politiques énergétiques sur le réchauffement climatique, la précarité énergétique, les paysages, la compétitivité économique ; capacité à superviser la réalisation d'un inventaire carbone territorial et d'une empreinte carbone territoriale.

5. Gérer les biens communs – 21 au 23 nov. 2023, avec Ludovic MARTIN, doctorant à l'Université Paris Eiffel et à la Communauté de Communes du Clunisois (3 ECTS)

Cet enseignement s'appuie sur les travaux d'Elinor Ostrom, de Riccardo Petrella pour définir les « communs ». Il montre que la période de l'anthropocène renforce l'importance et la valeur de ces communs, ainsi que la nécessité de les gérer de façon vigilante. Le cours illustre les modes de gestion de ces communs à différentes échelles et en différents lieux. Le cours donne également une introduction aux finances publiques, qui font partie des « communs » nécessaires à la bonne gestion des autres « communs », ainsi qu'au financement de projets, avec un éclairage particulier sur les financements européens.

Compétences à acquérir : connaissance de la notion de « communs » et des enjeux relatifs au mode de gestion de ces communs ; capacité à animer des programmes d'action publique pour sensibiliser aux communs et établir des modes de gestion adaptés à leur bonne prise en compte

6. Le service public en Europe - Visio, avec Mario NEVE, Université de Bologne, campus de Ravenne et Jean-Luc DELPEUCH, Directeur de formation au Collège européen de Cluny, Président de la Communauté de Communes du Clunisois (3 ECTS)

La façon dont le service public est organisé en Europe varie d'un pays à un autre, en fonction de données historiques, de traditions politiques et culturelles, mais aussi en fonction de facteurs économiques et juridiques. Le cours réalisera un panorama de la variété des traditions et des pratiques, et mettra les évolutions en perspective, dans le contexte des transformations de l'anthropocène. Il discutera les influences de l'évolution du droit européen sur les pratiques nationales en la matière.

Compétences à acquérir : connaissance des pratiques d'organisation des services publics selon les différentes traditions dans les pays européens ; capacité à saisir les enjeux en la matière dans le contexte des transformations pot-anthropocène et en relation avec la construction européenne



7. Lire les paysages – 5 au 7 dec. 2023 à Cluny, avec Nathalie THIERS, formatrice au Collège Européen de Cluny, responsable du Plan de Paysage à la Communauté de Communes du Clunisois (3 ECTS)

Ce cours définit la notion de « paysage » comme expression des relations entre les humains et l'environnement, comme reflet de l'évolution de ces relations au cours du temps, comme patrimoine commun à soigner, valoriser et faire fructifier. S'appuyant sur des exemples concrets, le cours fournit les outils de compréhension et d'analyse du paysage, ainsi que des exemples d'action collective autour de cet héritage. Il met en évidence le lien entre les choix faits en matière de politiques publiques (aménagement, énergie, mobilité, eau, agriculture, etc.) et les évolutions du paysage.

Compétences à acquérir : capacité à analyser un paysage, à en déceler les caractéristiques, l'évolution passée, à prévoir et orienter ses évolutions, dans le contexte de la nécessaire transition écologique.

8. Design des politiques publiques - 12 au 14 dec. 2023, avec Romain THÉVENET, Designer chez Détéa, cofondateur de La 27e Région

L'action publique doit rapprocher les habitants des responsables. Parmi les ressources utiles à ce rapprochement, le design joue un rôle particulier. Cet enseignement fournira aux auditeurs une initiation au design et transmettra une capacité à avoir recours à cette discipline pour faciliter le dialogue et la représentation commune des acteurs par rapport à des projets de transformation.

Compétences à acquérir : connaissance de base des méthodes du design de projets ; capacité à les mobiliser pour la conception collaborative de projets opérationnels de politiques publiques locales ; capacité d'évaluation des projets après leur phase de prototypage

9. Agir face à l'anthropocène, en citoyens locaux, régionaux, nationaux, européens et globaux - 19 au 21 dec. 2023, avec Jean-Luc DELPEUCH, Directeur de formation au Collège européen de Cluny, Président de la Communauté de Communes du Clunisois, ancien Président d'Université et Mathilde MANTEAUX, juriste de l'environnement, diplômée du Collège européen de Cluny (2 ECTS)

Face au changement climatique et à l'effondrement de la biodiversité, les innovations nécessaires aux profondes transformations des politiques publiques ne peuvent se faire dans un sens « descendant », des instances internationales et nationales vers les échelons locaux, mais doivent se nourrir d'expérimentations locales et avoir recours à de fortes interactions entre les différentes échelles de l'action publique, ainsi qu'avec la recherche. Une citoyenneté active et une organisation démocratique légitime et vivante sont des conditions nécessaires à la capacité d'innover et d'expérimenter. Le cours introduira à la notion de citoyenneté. Il analysera les ressorts de l'engagement citoyen et formera aux techniques de l'animation de projets participatifs : coopérer, connecter, faciliter, intégrer, s'ouvrir.

Compétences à acquérir : capacité à animer une démarche citoyenne ; acquisition de compétence en matière de participation citoyenne ; aptitude à organiser la formation des acteurs et le recours à la recherche

10. Faire système pour/par la valorisation des données territoriales – 9 au 11 jan. 2024, avec Grégoire FEYT, Professeur à l'Université Grenoble Alpes, Institut d'urbanisme et de géographie alpine & Laboratoire PACTE (2 ECTS)

L'intelligence du territoire impose de considérer mais également de croiser des domaines et des problématiques toujours plus diverses et interdépendantes. A ces domaines sont associés des sources et des types de données de plus en plus nombreux, variés et relevant d'acteurs diversifiés. Tirer parti de ces ressources de manière collective et durable à l'échelle d'un territoire passe par la mise en place et l'animation d'un *Système d'Information Territorial* (SIT). Celui-ci mobilise prioritairement trois registres de connaissances et d'action : technique à travers les outils et méthodes de traitement et de représentation des données géographiques (système d'information géographique, géovisualisation...), fonctionnel et organisationnel à travers le développement de la transversalité et des partenariats (Open data, plateforme collaborative...), politique et juridique avec les enjeux de gouvernance de l'information et de réglementation sur les données. La formation visera à donner des bases et des clés pour compréhension et l'articulation de ces différents registres d'action.



Compétences à acquérir : connaissances sur l'information géographique numérique (nature, structure, traitements), appréhender la diversité des « approches métier », principes fonctionnels et organisationnels d'un SIT, intégrer les tenants et aboutissants de l'ouverture des données, prendre en compte les dimensions politiques et juridiques du partage des données territoriales.

11. Initiation au codage – 16 au 17 jan. 2024, avec Sylvie TISSOT, formatrice Collège Européen de Cluny, Ingénieure en informatique, Directrice de l'entreprise Anabole - Intervenante à l'Ecole nationale supérieure de Création Industrielle (ENSCI les Ateliers, Paris) (2 ECTS)

La culture et la pratique du codage est trop souvent cantonnée à une communauté d'experts. Il est important que les acteurs et responsables territoriaux disposent d'un minimum de compétences et de capacité de coopération en la matière, afin de développer leurs propres applications ou de contribuer à l'adaptation d'outils ouverts existants. L'enseignement donne les bases du codage et permet aux personnes les plus motivées de poursuivre leur initiation. Ses objectifs sont les suivants :

- ✓ apprendre les bases de la programmation
- ✓ découvrir les outils de développement
- ✓ créer un programme et une visualisation
- ✓ permettre au futur acteur territorial de communiquer et de collaborer avec un développeur
- ✓ acquérir une posture autodidacte,
- ✓ comprendre les enjeux de la programmation.

Compétences à acquérir : connaissances de base en matière de programmation informatique, capacité à concevoir des politiques publiques de sensibilisation et de formation à la programmation informatique

12. Mobiliser l'intelligence d'un territoire – 23 au 24 jan. 2024, avec Alexandre MOINE, Professeur de géographie à l'Université de Franche Comté, laboratoire THÉMA) (2 ECTS)

L'aptitude d'une collectivité à gérer les défis de la transformation dépend de la capacité à mobiliser les compétences des acteurs présents autour d'un projet de territoire. Le cours donnera les clés théoriques pour aborder de manière systémique la compréhension d'un territoire et accompagner les projets de développement. Il formera particulièrement à la réalisation d'un diagnostic et à la mobilisation des acteurs autour de la conception collective du regard partagé, à l'aide d'outils graphiques performants afin de nourrir une stratégie territoriale. Le cours s'appuiera sur des exemples concrets de projets locaux et sur une mise en situation concrète au travers d'ateliers avec restitution aux acteurs de terrain.

Compétences à acquérir : capacité à mobiliser des données concernant un territoire, à les analyser, à coordonner la concertation entre les parties prenantes pour concevoir un projet de territoire incluant la prise en compte des transitions

13. (Re)habiter l'existant – 30 jan. Au 1^{er} Fev. 2024, avec Anne D'ORAZIO, Professeur d'Architecture et Présidente du conseil d'administration de l'Ecole d'Architecture de Paris-la-Villette (2 ECTS)

Face aux évolutions socio-démographiques et aux nouveaux défis écologiques, techniques et sanitaires du XXI^e siècle, une réflexion s'impose tant sur la production que sur la gestion des transformations du logement et des pratiques de l'habitat. Le triptyque 'sobriété, efficacité, énergie renouvelable' semble infuser progressivement les politiques d'aménagement. Que signifient alors la sobriété et l'efficacité pour les politiques du logement et de l'habitat ? Quels sont leurs effets sur la production et la gestion des parcs résidentiels ? La sobriété devenant une priorité, tant pour la protection des sols, la biodiversité que pour les ressources énergétiques et matérielles, il apparaît alors nécessaire pour bon nombre d'acteurs de faire avec l'existant. Cette posture qui vise à concilier besoins socio-économiques et intimes des ménages et dispositions du cadre bâti existant semble être le gage d'un développement territoriale durable. Dès lors, les pratiques d'aménagement du territoire s'en trouvent transformées, interrogeant ainsi notre capacité à prendre soin de ce qui est déjà-là (lutte contre la vacance, dispositifs de réhabilitation, régénération des friches, etc.). Après avoir présenté les enjeux d'un tel changement de paradigme et les cadres des politiques publiques qui s'y rattachent, le cours s'appuiera sur des exemples concrets d'actions locales pour envisager la transformation des pratiques.



Compétences à acquérir : connaissance des politiques françaises de l'habitat et de l'aménagement de l'espace, capacité de coordination de ces politiques et des logiques de peuplement.

14. Se nourrir local – 6 au 7 fev. 2024, avec Charlotte DUFOUR, Formatrice Collège Européen de Cluny - Consultante spécialiste des systèmes alimentaires et de la nutrition auprès d'ONG humanitaires et de l'Organisation des Nations Unies (notamment la FAO) (2 ECTS)

L'alimentation est un enjeu crucial, tant en termes de santé publique, de type de développement économique et agricole, d'émissions de gaz à effet de serre et de géopolitique. Le cours introduira à ces enjeux et présentera des démarches de territoires visant une amélioration de l'alimentation locale, une relocalisation de la production alimentaire ainsi qu'une recherche de qualité liée aux pratiques agricoles et à une meilleure répartition de la valeur-ajoutée à travers la création d'outils locaux de transformation agro-alimentaire et des circuits courts de commercialisation.

Compétences à acquérir : capacité à coordonner une démarche de projet alimentaire territorial ; connaissance des différents leviers d'une politique alimentaire locale (foncier, pratiques agricole, consommation...) ; capacité à animer une politique d'encouragement à l'installation de nouveaux agriculteurs et à la transmission d'exploitations agricoles ; capacité à analyser l'impact des trajectoires agricoles et alimentaires sur les ressources et les paysages

15. Entreprendre en économie circulaire – 13 au 14 fev. 2024, avec Louis DENAUD, Enseignant chercheur, campus Arts et Métiers Cluny, Laboratoire Bois et Dominique FIRINGA, Ingénieure de la filière bois, dirigeante de DECODEX, bureau d'études et de conseils spécialisé en Économie Circulaire (2 ECTS)

Dans le contexte de la nécessité de rompre avec l'épuisement des ressources fossiles et la limitation des émissions liées au transport des marchandises, le cours introduira aux concepts de l'économie circulaire : analyse en cycle de vie, écoconception, écologie industrielle, relocalisation. Dans le domaine du matériau bois, il discutera les conditions du développement de ce nouveau modèle de développement économique endogène. Il fournira des études de cas de développement local basé sur la valorisation des ressources locales.

Compétences à acquérir : capacité à analyser les potentialités de développement de l'économie circulaire dans un territoire, compétence à animer un pôle territorial de coopération économique, à coordonner la mise en relation d'acteurs économiques locaux autour de la valorisation des ressources locales.

16. Se déplacer « bas carbone » - 19 au 23 fév. 2024, avec Valerie FACCHINETTI-MANNONE, Maître de Conférences en Géographie à l'Université de Bourgogne (2 ECTS)

La globalisation s'est construite sur la liberté de circulation. Elle s'est construite sur l'usage intensif des carburants issu du pétrole et sur le développement des transports aériens et s'est traduite par des phénomènes de forte spécialisation des productions et par des interdépendances accrues entre régions du monde. L'augmentation du coût des carburants et la réduction des quantités disponibles pourrait avoir pour effet de handicaper fortement les régions à basse densité de population, où les distances sont plus importantes et où l'organisation de la mobilité collective est plus complexe. Dans le même temps, la réduction de la mobilité des marchandises et des services provoque de nouvelles opportunités économiques dans des approches de proximité. L'électromobilité présente un certain nombre d'avantages, mais suppose un développement de la production électrique et des réseaux. Le cours introduira à ces problématiques et présentera des pratiques innovantes en matière de mobilité : transports collectifs, mobilité douce, multi-modalité, etc.

Compétences à acquérir : capacité à analyser les pratiques de mobilité d'un territoire, à impulser un schéma local de mobilité, à concevoir et mettre en place des services innovants en matière de mobilité collective et de déplacements doux.



17. Se connecter sans exclure – 5 au 8 mars 2024, avec Stéphane CROZAT, Enseignant-chercheur en informatique à l'Université Technologique de Compiègne (laboratoire Costech). Membre de Framasoft, association d'éducation populaire au numérique (2 ECTS)

Le développement rapide des échanges numériques et de l'intelligence artificielle ouvrent des opportunités considérables, mais s'accompagnent de situations de marginalisation et d'exclusion, pour les personnes qui n'y ont pas accès, qui n'y accèdent que partiellement ou dans des conditions dégradées. Le cours présentera un panorama de la révolution numérique, explicitera les principales conséquences économiques et sociales de ce mouvement, analysera les évolutions prévisibles à court et moyen terme. Il se penchera sur les questions de l'e-administration, de l'illettrisme numérique et donnera accès à des exemples de politiques publiques pour surmonter les principaux risques d'exclusion qui accompagnent la révolution numérique.

Compétences à acquérir : connaissance des grands enjeux du développement numérique en matière de conséquences économiques, sociales et environnementales, en matière de logiciels ouverts et de données ouvertes ; capacité à coordonner des politiques locales de lutte contre l'exclusion numérique, de partage des communs numériques, de sobriété numérique

18. Être protégé et protéger, être inclus et inclure – 12 au 14 mars 2024, avec Boris CHEVROT, Coordinateur du pôle Economie et Social à la Communauté de Communes du Clunisois - Enseignant-Chercheur à l'Université Lyon 2 - Formateur au Collège Européen de Cluny (2 ECTS)

Les profondes évolutions de mode de vie nécessaires à la lutte contre le changement climatique sont de nature à déstabiliser le tissu social et à aggraver les fractures entre générations, entre ruraux et urbains, entre inclus et personnes en situation de fragilité. La désespérance des jeunes face à la dégradation de la situation climatique constitue une difficulté majeure. Dans ce contexte inédit, les politiques sociales et de solidarité, notamment en matière de lutte contre l'exclusion, doivent évoluer. La particularité de la situation peut être mesurée à l'aune de plusieurs crises récentes : les clivages entre partisans et adversaires de la vaccination, des situations de détresse et d'isolement que suscite la hausse des prix de l'énergie, dans toute l'Europe, les mouvements complotistes et xénophobes, etc. Le cours apportera des éléments d'analyse des politiques sociales, des évolutions en cours et proposera des études de cas concernant des politiques publiques locales innovantes pour faire face aux risques les plus récents.

Compétences à acquérir : capacité à coordonner des projets de politiques locales d'intégration et de solidarité, notamment en direction des personnes exclues de l'emploi, isolées, en situation de handicap ; capacité à analyser les enjeux du grand âge et à coordonner des projets d'action en la matière ; compétence à analyser les enjeux sociaux de la transition écologique.

19. Vivre avec le vivant - 19 au 21 mars 2024, avec Elodie TONNOT, Chargée de mission Natura 2000 à la Communauté de Communes du Clunisois et Alain-Marie TROCHARD, formateur au Collège européen de Cluny – Botaniste (2 ECTS)

L'effondrement de la biodiversité et l'extinction massive des espèces est un des phénomènes caractéristiques de l'anthropocène. Le cours explicitera ce phénomène, en documentera l'ampleur en analysera les déterminants. Il présentera les différentes politiques publiques et programmes internationaux, européens et nationaux destinés à s'y attaquer, ainsi que les changements profonds à apporter aux politiques publiques locales d'aménagement, notamment en matière de lutte contre l'artificialisation des sols. Un accent particulier sera mis sur des démarches de collectivités locales pilotes en la matière.

Compétences à acquérir : connaissance des enjeux de l'effondrement de la biodiversité et des grands programmes européens et internationaux en la matière, capacité à intégrer cette dimension dans les politiques publiques, capacité à animer des projets d'action publique en faveur du maintien de la biodiversité



20. Accéder à l'eau, bien commun – 26 au 28 mars 2024 à Ravenne, avec Jean-François COULAIS, Professeur à l'Ecole d'Architecture de Paris Malaquais (3 ECTS)

Depuis la généralisation de l'adduction d'eau à chaque domicile, l'importance de l'eau comme facteur potentiellement limitant du développement économique et démographique a été perdue de vue. Avec le changement climatique, l'eau redevient un bien précieux dont les ressources sont menacées, tant en quantité qu'en qualité. Le cours a pour objet de définir les enjeux liés à l'eau et, sur la base d'études de cas, d'initier aux différentes politiques publiques de l'eau au niveau local : analyse des ressources, approvisionnement en eau pour ses différents usages, gestion des cours d'eau et des zones aquatiques, traitement des eaux usées.

Compétence à acquérir : aptitude à analyser les enjeux d'un projet d'action publique en matière d'impact sur le cycle de l'eau (ressources en eau, qualité des eaux rejetées dans le milieu, gestion des cours d'eau...)

21. Travail de projet ("Project Work") du 1^{er} avril au 12 juillet 2024 (12 ECTS)

Dans le cadre d'une mission en contexte professionnel (qui peut se faire soit sous forme de stage pour les auditeurs directement issus de l'enseignement, soit dans leur pratique professionnelle, sur une mission correspondant à un projet d'innovation territoriale pour les auditeurs déjà en activité), l'auditeur mettra en œuvre les compétences acquises dans le cadre des enseignements et mènera une analyse critique du projet qui lui est confié : lien aux transformations de l'anthropocène, aspects pluridisciplinaires, jeux d'acteurs. L'analyse critique prendra la forme d'un rapport rédigé et présenté devant un jury de fin d'étude. Le travail de projet sera tutoré. En termes de temps, la mission innovante et le travail d'analyse devront représenter à minima l'équivalent d'un mi-temps professionnel sur une durée de trois mois.

Compétences à acquérir : capacité à animer un projet collaboratif d'innovation territoriale ; capacité à analyser les ressorts, facteurs de succès et freins ; capacité à mettre le projet en relation avec d'autres projets d'innovation locale ; capacité à en maîtriser la dimension budgétaire ; capacité à analyser l'impact du projet innovant, notamment vis-à-vis des grands enjeux post-anthropocène (bilan carbone, paysage, impact sur les ressources en eau, etc.)

